



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 2 octobre 2017 à 20 h, à l'Hôtel de ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Éline Bellavance, messieurs les conseillers Denis Viel, Gaëtan Gagné, Dave Robichaud et André Fournier formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Mario Côté.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 5 et 18 septembre 2017
4. Adoption de la liste des comptes
5. Rapports divers
 - 5.1 Services municipaux
 - 5.2 Dossiers des élus
6. Demande d'appui à St-Gabriel de Rimouski
7. Vente d'un terrain
8. Vente du camping de Causapscal
9. Demande de réfection d'un mur de soutènement
10. Fuite d'eau
11. Demande pour conseil juridique pour les cadres
12. Achat de chaises
13. Publication dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies
14. Choix des jardinières pour 2018
15. Mandat d'étude géotechnique permettant la conception des travaux 2018 (RRRL), volet RIRL et/ou AIRRL
16. Résolution pour programme TECQ
17. Mandat pour le programme de développement des transports actifs du MTQ
18. Mandat pour le programme FARR
19. Dons
20. Affaires nouvelles
 - 20.1 Avis de non-conformité
 - 20.2 Besoin à la bibliothèque
 - 20.3 Autorisation pour achat d'articles promotionnels
21. Correspondance

22. Varia
23. Période de questions
24. Levée de la séance

2017-09-236 Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyé par madame la conseillère Élane Bellavance, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Adoption des procès-verbaux du 5 et 18 septembre 2017

2017-09-237 Monsieur le conseiller André Fournier propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'adopter les procès-verbaux du 5 et 18 septembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4- Adoption de la liste des comptes

2017-09-238 Monsieur le conseiller Gaétan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, d'adopter la liste des comptes au montant de 157 584.37 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5- Rapports divers

5.1 Services municipaux

Monsieur Alain Barrette fait la lecture de son rapport. Le rapport de monsieur Guylain Raymond est déposé.

5.2 Dossiers des élus

Monsieur André Fournier nous confirme le dédoublement des assurances à la maison des jeunes et de la problématique du déneigement. Madame Guylaine Boily nous informe de la rencontre de suivi de la politique familiale, le 25 octobre prochain.

6- Demande d'appui à St-Gabriel de Rimouski

Étant donné que le communiqué reçu concernant une demande d'appui pour la localisation des bureaux administratifs de la société d'exploitation des ressources de la Mitis ne semble pas complet, le conseil décide de ne pas y donner suite.

7- Vente d'un terrain

2017-09-240

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'accepter la vente du terrain, #6 125 407 de 87,5m², à madame Francine Desmeules et monsieur Gaëtan Huet, pour la somme de 377,00 \$ et d'autoriser le maire ainsi que le directeur général à signer les documents nécessaires à la vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8- Vente du terrain de Camping de Causapscal

CONSIDÉRANT la difficulté de plus en plus grande de trouver des gens susceptibles de prendre en charge le camping et de le faire évoluer au même rythme que les utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE nous devons investir dans cette infrastructure afin de répondre aux besoins des utilisateurs, qui évoluent (grandeur des véhicules, activités recherchées, clientèle cible, etc.);

CONSIDÉRANT la diminution de l'achalandage et les déficits accumulés;

CONSIDÉRANT ces réflexions et discussions, la décision de vendre le camping a fait l'objet d'un consensus au sein du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE les acheteurs qui se sont manifestés sont des citoyens de la municipalité, et que leur projet est d'assurer la pérennité du service de camping dans la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les acquéreurs et la municipalité continueront d'offrir, en période hivernale, les commodités qui permettront aux skieurs de fond de continuer à pratiquer leur activité.

2017-09-241

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par madame la conseillère Guylaine Boily, d'accepter la vente du terrain de camping aux conditions énoncées dans l'acte de vente, au montant de 155 000,00 \$ avec solde du prix de vente en septembre 2020, et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents nécessaires au contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9- Demande de réfection d'un mur de soutènement

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est dans l'obligation d'entretenir le mur de soutènement situé à l'arrière de la résidence de monsieur Christian Cayouette, du 45 rue Blanchard;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Christian Cayouette désire une alternative différente de ce qui est proposé par les ingénieurs en installant un mur de blocs de béton, ce qui va lui permettre de conserver une plus grande surface de sa cour arrière;

2017-09-242

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de fournir une aide nécessaire pour la manipulation des blocs de béton avec la machinerie de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- Fuite d'eau

CONSIDÉRANT QU'il y a un début d'affaissement sur la route devant le 43 rue Frenette, qui provient d'une fuite du système d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE cette situation peut engendrer des conséquences graves, tel un accident de la route, s'il y a affaissement sur cette route qui nous relie à la municipalité de Ste-Marguerite;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 43 rue Frenette, monsieur Guy Dufour, refuse d'exécuter son obligation d'entretenir sa partie de réseau;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la ville ne peut, consciemment, laisser une situation semblable se détériorer.

2017-09-243

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de demander au directeur général de faire parvenir une mise en demeure au propriétaire, monsieur Guy Dufour, lui demandant de faire les travaux qui s'imposent. En faute de quoi la municipalité se verra dans l'obligation de faire les travaux à sa place, et monsieur Dufour se verra dans l'obligation de défrayer les coûts, s'il est déterminé que la fuite est due à son installation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11- Demande de conseil juridique pour les cadres

2017-09-244

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller André Fournier, d'autoriser le directeur général à demander un avis juridique, pour assurer les employés cadre de la municipalité, sur leur protection en emploi advenant un litige.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12- Achat de chaises

2017-09-245

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de faire l'achat de chaises empilables servant aux différentes activités intérieures et extérieures du service des loisirs, pour remplacer celles brisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2017-09-246 13- Publication dans le cadre de la semaine de la prévention des incendies
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, que cette demande de publicité soit retournée à la MRC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14- Choix des jardinières pour 2018
La couleur rouge a été choisie pour les jardinières de la ville pour l'été 2018.
- 15- Mandat d'étude géotechnique permettant la conception des travaux 2018 (RRRL), volet RIRL et/ou AIRRL

CONSIDÉRANT QUE la ville de Causapsal désire faire réaliser des travaux de voirie dans le cadre du programme RRRL;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres regroupé public a été effectué sur le SEAO et que deux (2) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme (Englobe et GHD);

CONSIDÉRANT QUE la firme Englobe est celle qui a obtenu le meilleur pointage soit 25.36 pour un montant de soumission global de 59 154,64 \$ (taxes incluses).

- 2017-09-247 Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de :
1. Octroyer le mandat pour la réalisation de l'étude géotechnique à l'Entreprise Englobe au montant de 3 443,50 \$ (taxes incluses);
 2. Autoriser le service de génie municipal à gérer ce mandat au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16- Résolution pour programme TECQ
ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2017-09-248

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller André Fournier, que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution, que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réels vérifiés et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17- Mandat pour le programme de développement des transports actifs du MTQ

2017-09-249

Monsieur le conseiller André Fournier propose, appuyé par madame la conseillère Guylaine Boily, de mandater le directeur général à préparer et signer les documents nécessaires et à déposer le projet de la passerelle Matamajaw dans le programme de développement des transports actifs du MTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18- Mandat pour le programme FARR

2017-09-250

Monsieur le conseiller André Fournier propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de mandater la MRC à préparer les documents nécessaires

et le directeur général à les signer, pour déposer le projet de la passerelle Matamajaw dans le programme FARR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19- Dons

2017-09-251

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de verser les dons suivants :

- Service incendie de la MRC, 100 \$ pour une commandite de friandises lors de l'Halloween 2017;
- Dans le cadre du concours du marcheur, édition automne, parrainé par les loisirs de Causapscal, un crédit de 120 \$ pour l'achat de souliers de course, Édith Ouellette en est la responsable;
- La Ressource, dans le cadre de sa campagne annuelle de financement, la somme de 100 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

20- Affaires nouvelles

20.1 Avis de non-conformité

Présentation de quatre (4) avis de non-conformité régularisés, traités par notre inspectrice municipale; matricules 2557-52-8925, 2557-40-1677, 30056-64-0850, 2458-66-98-36.

20.2 Besoin à la bibliothèque

Suite à une demande de support aux bénévoles de la bibliothèque, Édith Ouellette se rendra disponible pour venir en aide à l'équipe de bénévoles. Son rôle en sera un de support pour s'assurer du maintien du service et, si possible, l'améliorer.

20.3 Autorisation pour achat d'articles promotionnels

2017-09-252

Madame la conseillère Éline Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'autoriser l'achat d'articles promotionnels pour un montant de 1 326 \$ avant taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

21- Correspondance

La correspondance est lue aux conseillers.

22- Varia

22.1 Demande de financement

Suite à une demande de financement de l'organisme « Les Amiram de la Vallée inc. », le conseil demande de rencontrer la présidente de l'organisme à la prochaine réunion du conseil, le 16 octobre.

22.2 Autorisation d'achat d'abrasif

2017-09-253

Monsieur le conseiller André Fournier propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, de faire l'achat d'abrasifs pour la saison 2017-2018 auprès de *Les Entreprises L. Michaud & Fils*, au montant de 40 643,66 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

22.3 Mandat pour l'inspection télévisuelle de conduites d'égouts

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Causapscal doit procéder à l'inspection d'une portion des réseaux d'égouts afin de mettre à jour son Plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts;

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres public a été effectué sur le SEAO et que trois (3) soumissionnaires ont déposé une offre de service conforme :

- Can Explore 148 717,87 \$
- Véolia 128 310,29 \$
- Campor 166 554,14 \$

2017-09-254

Madame la conseillère Élane Bellavance propose, appuyée par monsieur le conseiller André Fournier, d'octroyer le contrat pour la réalisation des travaux d'inspection des conduites d'égouts à l'entreprise Véolia au montant de 128 310,29 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

23- Période de questions

Aucune question.

24- Levée de la séance

2017-09-255

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de lever la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Mario Côté, maire

Laval Robichaud, directeur général et
secrétaire-trésorier